

BALADE NATURE en Vallée du Loir



© OT Vallée du Loir / S. Lira / G. Durand / J.P. Berloze



Que vous soyez amateurs ou confirmés, parcourez la Vallée du Loir, Pays d'Art et d'Histoire et terre de randonnée par excellence !

Découvrez toute l'offre de randonnée et vos idées de séjour en Vallée du Loir : www.vallee-du-loir.com

Office de tourisme de la Vallée du Loir.
Tél : 02.43.38.16.60



Rejoignez-nous sur la page **Tourisme en Vallée du Loir**



Partagez vos meilleurs moments et vos photos sur Twitter et Instagram **#valleeduloir**

Cette action est co-financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire



ENVIRONNEMENT, FAUNE ET FLORE

MAYET

La forêt de Bercé a longtemps été considérée comme l'un des vestiges de l'ancienne forêt des Carnutes.

Elle fût à l'époque gallo-romaine comme au moyen-âge, un haut lieu de production sylvicole et métallurgique.

La forêt royale de Bercé, réorganisée en 1669 par Colbert, donnait des chênes de haute qualité, entre autres utilisés en bois de marine, abattus, ils étaient transportés jusqu'à l'un des ports de flottage du Loir, Coëmont et le Port Gauthier. Les radeaux descendaient ainsi jusqu'aux arsenaux du Pays Nantais. Les hêtres servaient principalement à la saboterie.

En 1934, l'ancien chêne Boppe est fou-

droyé, sa souche de 4,77m de circonférence est l'une des nombreuses curiosités de la forêt.



© J.P. Berloze - OTVL



Le tour du pylône par la forêt de Bercé

PR®

Mayet

3 H 00

12,3 km

Dès le début de ce parcours varié, le patrimoine Mayétais défile sous vos yeux, puis vous guide progressivement vers la forêt de Bercé, labellisée "forêt d'exception".

SITUATION

Mayet - Sarthe. A 15 min de Château du Loir et 40 min du Mans.

PARKING

Camping N 47.7563 °, E 0.28798 °



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

≡ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- La place de l'hôtel de ville, le lavoir de l'Arche, le quartier Médiéval, le Fort des Salles, la chapelle Sainte Croix.

BALISAGE

Jaune



- Office de Tourisme de la Vallée du Loir : 13 place de la République, 72340 La Chartre-sur-le-Loir, 02.43.38.16.60, info@vallee-du-loir.com.



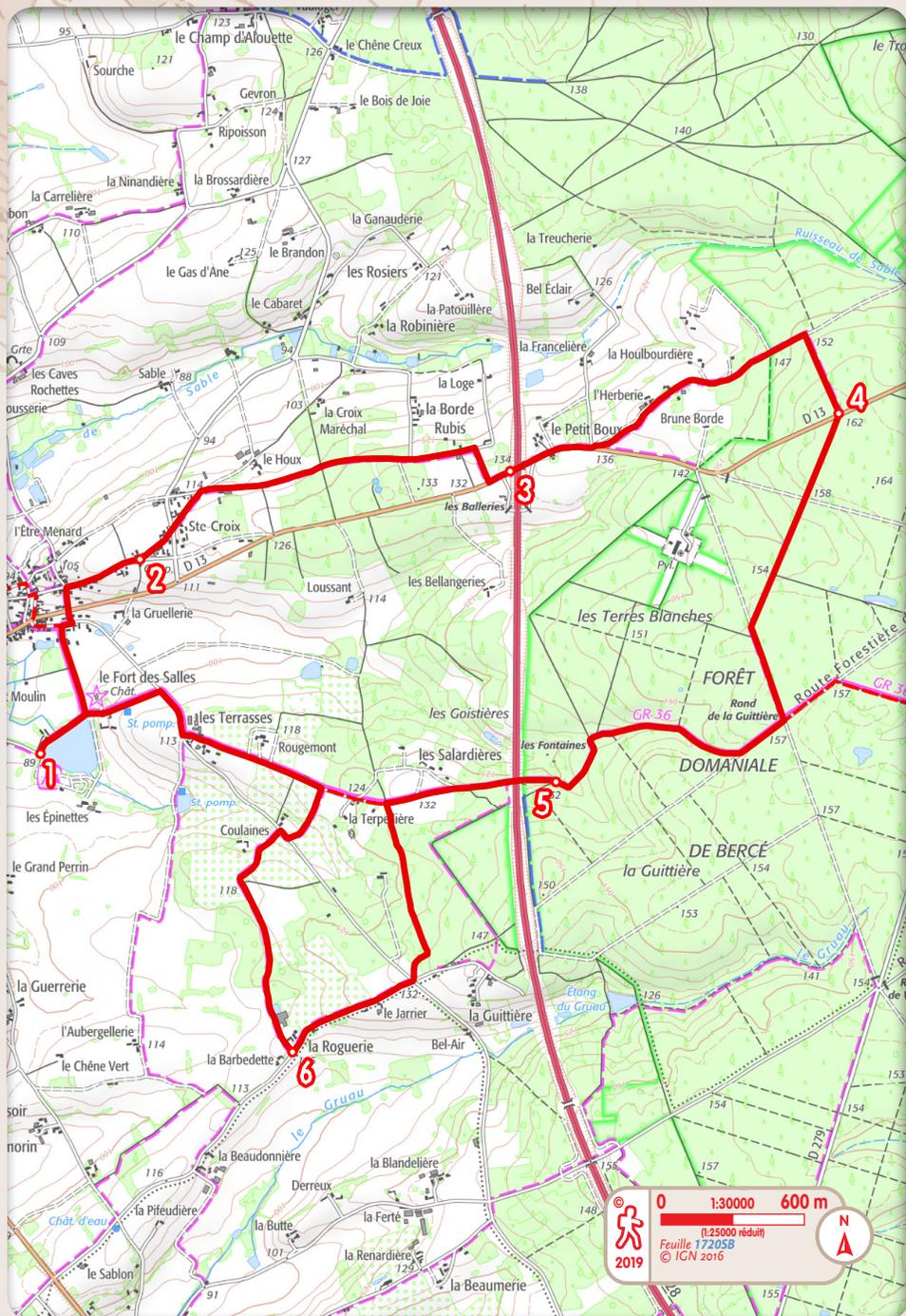
Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de la Sarthe : 29 boulevard Saint-Michel, 72000 Le Mans, 02 52 19 21 35, sarthe@ffrandonnee.fr
www.sarthe.ffrandonnee.fr
Facebook : FFRandonnée Sarthe.



© CLÉMENT DESMARIIS

RFN005_Mayet - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2019.



- 1** Longer le plan d'eau vers le château du Fort des Salles, puis virer à gauche vers le Mayet Médiéval. Tourner à droite et emprunter la petite côte à gauche pour traverser la D13, Prudence ! Sur cette pente abrupte orientez-vous à droite vers la chapelle Sainte Croix.
- 2** Passer à gauche de cet édifice qui a gardé ses qualités architecturales, traverser le quartier Sainte-Croix, la route, puis prendre le chemin de terre à droite qui vous conduit à la forêt.
- 3** En arrivant sur la D13, Prudence ! Virer à gauche sans la traverser. Bifurquer à gauche en direction de la « Houlbourdière » puis entrer dans la forêt.
- 4** Franchir la D13 en restant très attentif et emprunter le chemin forestier. Tout en admirant le cadre naturel, tourner à gauche vers le « Rond de la Guittière ». Arrivé sur ce site, virer à droite puis le premier sentier à droite un peu plus vallonné.
- 5** Ne pas oublier le petit chemin qui vous conduit sous l'autoroute, passer devant le lieu-dit « les Salaridières » puis virer à gauche après le talus. A la sortie du sentier boisé, tourner à droite et traverser la route (Lavernat-Mayet).
- 6** Bifurquer à droite au lieu dit « la Roguerie », engagez-vous sans crainte au milieu du verger. A la sortie de cette propriété, prendre à droite puis à gauche. Ensuite virer à gauche où vous pourrez admirer le domaine de Coulaines. Tourner à droite sur la route goudronnée, puis à gauche pour rejoindre le plan d'eau du Fort des Salles.

